Commission d'accès
à l'information
du Québec

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
CNW : code 01

LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION PUBLIE UN NOUVEAU FASCICULE : QUELS SONT VOS DROITS? COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?

Québec, le 5 octobre 2007. – La Commission d'accès à l'information (la Commission) profite de cette dernière journée de la *Semaine canadienne du droit de savoir* – 28 septembre au 5 octobre 2007 – pour annoncer la publication d'un fascicule permettant d'informer et d'appuyer les citoyens dans le cadre de leur démarche d'accès à l'information.

Cette plus récente publication de la Commission présente de façon simplifiée les quelques étapes à réaliser pour présenter une demande d'accès à l'information. Le président de la Commission, monsieur Jacques Saint-Laurent, a tenu à préciser : « que cette publication cherche à fournir un outil à ceux et celles qui désirent exercer leur droit d'accès à l'information. Un des objectifs qui nous anime ici, c'est faire en sorte que les citoyens puissent savoir comment exercer efficacement leur droit. »

En cette dernière journée de la *Semaine canadienne du droit de savoir*, nous souhaitons rappeler l'importance du droit de savoir en tant que droit fondamental dans une société libre et démocratique. « La publication d'un fascicule vise à informer le plus grand nombre de personnes à propos de la démarche d'accès à l'information de manière à favoriser l'exercice du droit de savoir » a indiqué monsieur Saint-Laurent en guise de conclusion.

Source : M. Olivier Simard-Gagnon
Conseiller
Direction des communications
Commission d'accès à l'information du Québec
Téléphone : 418 528-7741

-30-